

AVIS DES SOCIETES *

COMMUNIQUE DE PRESSE

Groupe des Assurances de Tunisie - GAT -
92-94 avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis-Bélevèdere

L'AGO du GAT, réunie le 11 janvier 2008 à Tunis, a approuvé les états financiers de la compagnie arrêtés au 31/12/2006. Ceux-ci font apparaître des provisions significatives et exceptionnelles, imputables, pour leur majeure partie, aux résultats, structurellement déficitaires, de la branche automobile pour les exercices antérieurs.

Ces provisions répondent aux nouvelles règles prudentielles des standards internationaux, qui s'imposent au secteur des assurances en Tunisie, dans la perspective de l'ouverture du marché à moyen terme.

Dans le même temps, le GAT a réalisé une consolidation de son actionnariat, par l'entrée de nouveaux investisseurs stratégiques et institutionnels. Il a également engagé une consolidation de son assise financière par un renforcement de ses fonds propres en vue d'une introduction en bourse dans les années à venir.

L'ensemble de ces éléments renforce notre confiance dans la stratégie de développement arrêtée.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.